



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du vendredi 21 octobre 2022

Réunion organisée par voie électronique

(Article 13.7 des Statuts du District)

Le Comité Directeur valide les dispositions, ci-dessous :

1/ Ententes

AVON/HERICY

Club support : AVON.

Équipes en entente : SENIORS D4.

Club conservant la place sportive à l'issue de 22/23 = AVON.

Entente validée.

2/ Règlements

Challenge Futsal

Règlement validé.